

# COMMUNIQUE

## Mise en conformité des quais de bus

Dans le cadre de l'Agenda d'accessibilité programmé, le Grand Cahors a mandaté en juin et juillet 2017, l'entreprise Marcouly pour la mise en conformité des quais de sept arrêts de bus du réseau Evidence : Jacobins, Acacias, Ludo-Rollès, Regourd et Hôpital. Ils font suite aux travaux déjà entrepris Combe du Paysan Pont Valentré, Lamothe et Victor-Hugo.

23 % des arrêts de bus accessibles fin 2017 contre 12 % en 2016

Les travaux, de cet été consistaient à créer des bordures de 18 à 20 cm au dessus de la chaussée afin de niveler l'accès aux bus et faciliter la montée et la descente des personnes en situation de handicap. Les quais sont recouverts d'enrobé à l'exception du boulevard où le béton désactivé est employé pour rester cohérent avec l'esthétique des trottoirs de cette artère. Le marquage au sol était lui aussi intégré dans ces chantiers.

Selon la configuration de la voirie, les quais sont créés sur trois modèles :

- Directement sur la chaussée quand cette dernière est étroite
- En alvéole permettant au bus de sortir de la circulation
- En semi-alvéole, le bus reste à moitié sur la chaussée, minimisant la gêne à la circulation puisque le dépassement est possible.

En septembre, le plan d'intervention 2017 sera complété par la mise aux normes de quatre quais pour les arrêts Mairie et Carmes. En 2018, une douzaine de quais supplémentaires bénéficiera de ce programme de mise aux normes.

Le montant total des deux tranches est de l'ordre de 416 000 euros HT.

A noter que le Grand Cahors bénéficie pour cette mise aux normes de subventions de l'Etat de l'ordre de

- 40 % du fonds de soutien à l'investissement local
- 25 % de Dotation d'équipement des territoires ruraux.